

La Gazette

de Rouen

N°87 - 09/10/04

Journal bimensuel de l'association Horizon Grand Rouen

Editorial



En mars 2003, le Conseil Général de Seine-Maritime changeait de bord. La fin de l'immobilisme était annoncé, une ère de progrès et de justice sociale s'ouvrait pour notre département !

Six mois plus tard, de quoi peut s'enorgueillir le président socialiste ? Tout d'abord d'un effet d'annonce anti-OGM, inefficace et obscurantiste, niant tout progrès possible issu des biotechnologies... Ensuite de mesures gadgets qui vont être bientôt annoncées concernant, par exemple, le permis accompagné. Enfin, les fameux «emplois-tremplin», nouvel ersatz des «emplois-jeune», toujours annoncés pour demain, et qui vont continuer à maintenir dans la précarité les personnes les moins qualifiées...

Bref, tout reste à démontrer. Une des pistes à suivre serait une action volontariste des collectivités locales en faveur des transports «doux», comme le vélo. L'agglomération rouennaise peine à faire avancer son plan agglomération-vélo. Le Conseil Général et le Conseil Régional ne pourraient-ils pas pousser à la roue ?

Bruno DEVAUX

Président
d'Horizon Grand Rouen
Tél. 06 60 77 96 30



LE VELO A ENVAHI ROUEN !

En juin 2003 (gazette N°69), nous vous avons posé la question du vélo à Rouen. Vous vous déclariez alors favorables à son développement (87 %), à la création de pistes cyclables indépendantes de la chaussée (81 %), à l'extension des «bus-vélo» (73 %) et à un système de prêt gratuit de bicyclettes (73 %).

Depuis, nous constatons que les cyclistes sont de plus en plus nombreux en ville. Au moindre rayon de soleil, les parcs-vélos sont pris d'assaut, en soirée beaucoup de jeunes se déplacent en vélo.

A la Ville de s'adapter à ce courant de fond, par les aménagements nécessaires. Le maître-mot doit être la SECURITE des cyclistes. Si la Ville en est responsable, les cyclistes le sont tout autant (port du casque, respect du code de la route).

Et vive le vélo à Rouen !

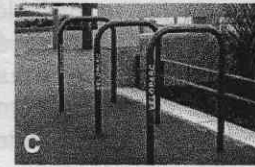


Propositions pour développer le vélo à Rouen Qu'en pensez-vous ?

AMENAGER LA VILLE



Si le vélo doit trouver sa place en ville, différentes solutions peuvent être envisagées : site partagé avec les voitures en zone 30, pistes cyclables sur les grands axes circulants (a), contre-sens cyclables lorsque la rapidité des itinéraires le justifie (b). L'implantation de parkings à vélo (c) doit se généraliser, notamment devant les équipements fréquentés (commerces, théâtres, mairie, lycées...) (d), tout comme le développement des bus-vélo (e) sur les itinéraires à fort dénivelé (Hauts de Rouen notamment). Enfin, pourquoi ne pas imaginer la mise à disposition gratuite de bicyclettes pouvant être prises et déposées en ville sur différents sites, comme à Rennes (f) ?



DISCIPLINER LES USAGERS

Le respect des équipements cyclables est un vaste sujet : les bandes cyclables sont souvent considérées comme des zones de stationnement minute (g), sans se soucier du danger induit pour les cyclistes. Une verbalisation sans concession doit empêcher de tels comportements (h).



Les bouteilles de bière ou de vin brisées sur la chaussée (i) sont autant d'obstacles dangereux posés sur le chemin du vélo ... et de ses jantes.

Enfin, pourquoi s'obstiner à interdire les voies du TEOR (j) aux bicyclettes, obligeant celles-ci à se mêler à une circulation dense de voitures ?

Parallèlement, les cyclistes doivent se soumettre au code de la route. Assimilés à des véhicules, les vélos doivent respecter les feux rouges et utiliser les équipements dédiés. Déjà la loi autorise l'utilisation des voies piétonnes et des passages piétons. Partageons la voirie dans le respect de chacun : piéton, cycliste et automobiliste !



LA GAZETTE DE ROUEN

24, place de la Rougemare 76000 Rouen - lagazette@aol.com - Tél. : 06 60 77 96 30
Directeur de la publication : Bruno Devaux - Dépôt légal en cours - Imprimerie : Alphacopy Rouen